



## Procès-verbal du Conseil d'Établissement

27 janvier 2025

Liste des membres présents :

*Provisseur : D. Djimadoum / SCAC : C. Blaszczyk / DAFACS : C. Dezetter / Directrice : M. Millasseau / Provisseur adjoint : A. Achiq / Provisseure adjointe : C. Appriou / Représentants des Personnels : M. Paracuellos (Sud Education) – A. Walckiers (SNES-FSU) - C. Barbe (SNES-FSU) – B. Bernier Barbe (SNES-FSU) – F. Legros (SNUipp FSU) – L. Paye (CNTS) – A. Mbaye (CNTS) / Représentants des Parents d'élèves : R. Sabeli (LIPE) – M. Blanc (LIPE) – M. Sabatier (APE Teranga) – H. Gaudefroy (APE Teranga) – J. Le Texier (APE Teranga) / Représentant des élèves : I. Ben Barka – S. Touré*

*Invités : Y. Berthelot (daf adjoint) – S. Chanemougan (consul adjoint)*

Présents : 21 membres

Le quorum étant atteint le proviseur ouvre la séance du Conseil d'Établissement à 18 heures.

Secrétaires de séance : la DAF ACS et une représentante des parents d'élèves.

L'ordre du jour est présenté et soumis au vote. Vote à l'unanimité.

### **I - PV des CE précédents**

Le proviseur présente les demandes de rectifications :

- Pour la demande de précision sur les organisations syndicales
- Paternité de la demande...

Le PV est présenté au vote : 18 pour 0 abstentions 3 contre.

### **II - Calendrier 2025-26**

Le CE est amené à donner son avis sur l'organisation du calendrier pour les établissements français à l'étranger en respectant le cadre :

- 36 semaines de 24 heures au primaire. L'IEN est responsable de la 1<sup>ère</sup> validation du calendrier pour la ZAO et il souhaite une harmonisation sur la zone.
- Les examens ont lieu en juin pour le secondaire
- Les jours fériés du pays d'accueil comptent comme du temps scolaire.



Ce calendrier doit être ensuite validé par l'IEN et le SCAC. A noter que le calendrier des vacances de Toussaint et Noël sont communs avec les dates des vacances en France.

Le projet présenté tient compte des contraintes. L'ensemble des instances concernées ont été réunies préalablement au CE.

Contraintes :

- Accord sur le positionnement des vacances calquées sur la France avec un écart de 7 semaines sauf pour la dernière période afin que les élèves du secondaire concernés par des examens disposent d'une répartition du temps équilibrée en amont des épreuves.
- Impossibilité de commencer les cours le 1<sup>er</sup> septembre puisque les contrats d'une partie des personnels commencent le 1<sup>er</sup> septembre et qu'il faut une journée de pré-rentrée
- Obligation d'un enseignement réparti sur 180 jours donc un arrêt des cours le lundi 6 juillet 2026.

Pour éviter d'avoir cours le 6 juillet il faut compenser les heures non effectuées un autre jour dans l'année. Plusieurs pistes sont examinées sur des samedis : le 8 novembre ou le 11 avril ou le 30 mai.

Les CVL et CVC se sont prononcés pour le 30 mai mais il est possible que le 30 mai soit très voisin de la fête de Tabaski.

Le proviseur propose d'adopter le calendrier présenté et de décaler la journée du 6 juillet au 8 novembre.

Un représentant du personnel demande si le 8 novembre sera une journée face à élève ou sera dédiée à la concertation ou à des réunions.

Le proviseur répond que la demande est que la journée soit effectuée face à élève mais que l'on peut considérer que des réunions pédagogiques sur cette période seraient opportunes ;

Le proviseur propose cette organisation au vote avec le remplacement de la journée du 6 juillet au 8 novembre.

Pour 18 contre 1 abstention 2

### **Ajustement du calendrier 2024 – 25**

De nouveaux éléments sont apparus pour l'organisation de la fin de l'année et notamment les dates des épreuves écrites repoussées plus loin dans le calendrier par rapport aux années précédentes. Le lycée n'est pas en mesure d'accueillir tous les élèves pendant les épreuves compte-tenu des locaux et de la mobilisation des personnels pour les examens.

Nouvelle organisation :

- 30 mai : fin des cours pour les élèves de terminale sauf pour les cours de philosophie et des spécialités qui seront assurés selon un emploi du temps allégé.



- 5 juin : fin des cours pour les élèves de 1<sup>ère</sup> : Les épreuves orales se dérouleront avant les écrits et débiteront le 2 juin. Les élèves seront libérés de cours sur la journée de passation de leur examen mais les cours se dérouleront jusqu'au 5 juin.
- 10 juin : fin des cours pour les élèves de seconde qui partent en stage à compter du 11 juin.
- Les élèves de 3<sup>ème</sup> suivent leur emploi du temps jusqu'au 10 juin, puis de 14 à 17 heures les jeudis et vendredis sur les disciplines à examen. Il y aura d'autres épreuves à partir de mi-mai pour le DNBI et les candidats individuels.
- Les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> suivent leur emploi du temps jusqu'au 10 juin puis ne seront plus accueillis jusqu'au 19 juin et reviendront à compter de 20 juin sur un emploi du temps aménagé.
- Pour les élèves de primaire les élèves suivent leur emploi du temps jusqu'au 7 juillet.

Un représentant des parents demande si le stage en 2<sup>nd</sup>e est obligatoire.

Le proviseur confirme le caractère obligatoire du stage. Il précise que 100% des élèves ont trouvé un stage l'année précédente. Le stage peut être effectué hors Sénégal ce qui a un coût pour le lycée qui doit souscrire une assurance complémentaire.

Un représentant des personnels fait une remarque sur la fin des cours des classes de première alors que des examens ont lieu.

Une représentante des personnels rappelle que les conseils de classe auront déjà eu lieu. Elle préfère finir les cours et le programme avant les conseils puis les aider à préparer les épreuves de français.

Le proviseur répond que le message du lycée ne peut être que ce qui se passe après le conseil de classe n'est pas digne d'intérêt, les élèves peuvent continuer à aller en cours alors qu'ils ont juste une épreuve orale à passer sur une demi-journée.

La représentante des personnels demande ce qu'il est possible de faire, il faut également entendre les élèves.

Le proviseur répond que le lycée doit transmettre certaines valeurs, que le temps scolaire doit être totalement exploité.

Un représentant des élèves précise qu'à compter du conseil de classe, les élèves ne viennent que pour s'amuser et voir les copains. Il est donc d'accord pour décaler les conseils de classe.

Un représentant des parents demande s'il est possible de revenir en un découpage de l'année scolaire en trimestre.

Le proviseur répond qu'il faut un vote du CE. Beaucoup d'établissements ont adopté un découpage en semestre pour tenir compte de la réforme du baccalauréat et des épreuves de spécialités qui avaient dans le projet initial lieu en février – mars.

Le proviseur-adjoint du lycée rappelle qu'il y aurait une difficulté pour Parcoursup à revenir en trimestre. Les conseils de classe avaient lieu fin mars mais les notes sont à transmettre dans Parcoursup pour fin mars. Il y aurait donc une contrainte de calendrier.



Un représentant des parents demande si la difficulté ne serait pas que le découpage en trimestre nécessiterait un conseil de classe supplémentaire.

Le proviseur adjoint du lycée répond qu'il y a un bilan de mi-semester, des rencontres parents-profs...

### **III - Voyages scolaires**

Les différents voyages sont présentés au CE :

- Les Jeux de la ZAO : le proviseur remercie les enseignants pour cette action qui se déroulera du 10 au 13 avril. Le coût est de 230 000 FCFA. Il s'agit d'accueillir des équipes de classe de 4<sup>ème</sup> composées de 5 filles et 5 garçons qui s'affrontent dans différentes compétitions sur 3 jours sur le thème autour de la terre et de l'eau.
- Sokone du 12 au 18 mai. Les dates prévues antérieurement ont été décalées du fait de la semaine sainte et de la disponibilité de l'hébergement.
- Rugby en Casamance
- Bigger than us : il y a beaucoup moins d'élèves que prévu et donc il faut reconfigurer le voyage.
- Voyage des 5<sup>ème</sup> SIA à Saint-Louis : baisse du prix du voyage à 36 000 FCFA.

Un représentant des personnels indique que l'hébergement retenu est très sommaire. Il s'étonne de la baisse significative des effectifs.

Un représentant des parents précise que les parents sont très réservés sur la qualité des transports.

Un représentant des personnels regrette que les parents semblent davantage concernés lorsqu'il s'agit de voyage aux USA et moins intéressés pour les autres voyages.

Le proviseur soumet les tarifs des différents voyages au vote :

21 pour unanimité

### **IV - CHSCT**

Le proviseur indique qu'il y a eu une erreur lors de l'établissement de la liste des représentants des personnels lors du vote du CE malgré la relecture opérée en séance. Il présente la rectification du nom de la personne représentante des personnels. Un nouveau vote du CE est nécessaire : 21 pour.

### **V - Questions diverses**

#### CHOC DES SAVOIRS

La proviseure-adjointe du collège indique que le moment est prématuré pour faire un bilan. Elle fait un rappel de l'organisation retenue : regroupement de 3 ou 4 classes en alignement complet en français et en mathématiques en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup>.

En classe de 6<sup>ème</sup> les effectifs sont limités à 24 élèves par classe. Cette organisation s'est faite à moyen constant.

Pour les classes de 5<sup>ème</sup>, l'effectif est de 28 élèves par classe avec un enseignant complémentaire.

Le principe de fonctionnement est bien la non-stigmatisation des élèves. Chaque élève a la possibilité d'entrer dans un groupe à effectif réduit sur une période de l'année.

Le calendrier retenu était de travailler en classe entière jusqu'aux vacances de Toussaint puis une 1<sup>ère</sup> rotation à compter du 12 janvier, puis 2<sup>nde</sup> rotation fin mars. Pour la dernière période les modalités sont en cours de discussion avec les équipes pédagogiques pour décider des rotations, maintien ou non des groupes ou retour en classe entière. La fin de l'année scolaire est en attente de décision des équipes pédagogiques pour les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

Les premiers retours sont plutôt positifs :

- Travail en équipe pour élaborer des progressions communes malgré un décalage dans les progressions : il faut retravailler le séquençage des progressions
- Travail commun avec mutualisation des pratiques mais ralentissement à la fin de la rotation : la dynamique de groupe change, il faut réexpliquer l'organisation du travail, les modalités de fonctionnement de la classe
- Avantage d'un groupe à effectif réduit : certains élèves plus fragiles ont eu un temps de respiration ainsi qu'une progression pour l'oral. Mais il arrive que les élèves partis ne veuillent plus revenir dans leur groupe classe initial surtout en 6<sup>ème</sup>.
- Besoin de davantage de temps pour constituer les groupes afin d'avoir une meilleure connaissance des élèves avec la difficulté de faire un choix selon des critères de compétences.

Globalement le choc des savoirs en 5<sup>ème</sup> donne satisfaction car le recours à un effectif réduit et une organisation plus facile avec un enseignant complémentaire. Par contre en 6<sup>ème</sup> les élèves passent d'un enseignant à 10 enseignants. A ce changement s'ajoute le stress de quitter leur groupe classe pendant une période.

Plusieurs pistes de réflexion : les progressions pédagogiques, le calendrier, la constitution des groupes connus de 6<sup>ème</sup>.

Un représentant des parents remercie la proviseure-adjointe du collège pour la transparence et demande si le bilan national sera élaboré en fin d'année.

Le proviseur répond qu'il y aura sans doute une collecte de retours d'expérience.

Le représentant des parents indique qu'il est réservé quant à l'atteinte des objectifs d'amélioration des compétences en maths et en français.



La proviseure-adjointe est moins réservée car les enseignants ont senti une différence pour les élèves qui avaient besoin d'être dans un groupe à effectifs réduits.

Le représentant des parents demande comment est géré le stress des élèves ?

La proviseure-adjointe du collège indique que les enseignants prennent en compte cette dimension et y consacrent l'écoute nécessaire. Par ailleurs, un atelier « apprendre à gérer le stress » est organisé par la volontaire du service civique.

Le proviseur répond qu'il y a différents types de stress et le lycée les gère. Les élèves doivent s'habituer à être adaptables. Une expérimentation telle que le choc des savoirs est toujours intéressante. Il remercie la proviseure-adjointe du collège.

La CPE responsable des classes de 6<sup>ème</sup> précise qu'une seule élève de 6<sup>ème</sup> n'a pas voulu quitter son groupe classe car elle souhaitait conserver son enseignant de français. Il n'y a pas eu d'autre problème ou difficulté.

#### Qualité de l'air :

Le proviseur rappelle que le règlement intérieur comprend une annexe « règlement EPS » point D qui a fait l'objet d'un travail de l'équipe EPS et d'un pneumologue. Seuls les élèves présentant un problème respiratoire sévère sont totalement exemptés de pratique sportive lors d'évènements de pollution importante.

Le proviseur rappelle que les enseignants d'EPS sont parfaitement compétents pour gérer ces situations particulières. Pour le Cross de Saly les proviseurs se sont concertés avant de maintenir l'évènement en s'appuyant sur l'expertise des enseignants d'EPS présents sur place. Il n'y a pas eu de problème.

Une représentante des personnels demande pourquoi la séance de l'AS a été annulée à la dernière minute ?

Le proviseur répond qu'il a accepté cette annulation.

La représentante des personnels reprend qu'il s'agit d'un problème au quotidien.

Une autre représentante indique le site de référence mentionné n'est plus à jour depuis au moins 6 mois. Quelle est la source que les enseignants d'EPS peuvent consulter pour prendre la décision d'annuler ou non une séance en extérieur ?

Le proviseur répond que les enseignants sont parfaitement compétents et qu'il s'agit également d'une question de bon sens.

Un 3<sup>ème</sup> représentant indique qu'il est d'accord avec le proviseur. En décembre lors d'une séance de sport avec ses élèves, les yeux piquaient, le bon sens a voulu que la séance soit annulée.



Le proviseur rappelle que même en situation de pollution, il est possible de faire de l'exercice mais en adaptant la pratique.

Une représentante demande si le proviseur informe les enseignants avec l'indice de pollution.

Le proviseur répond qu'il ne communique pas l'indice de l'air au quotidien aux enseignants. La pollution à Dakar ne résulte pas de particules fines.

Un enseignant d'EPS indique que tous les enseignants d'EPS ont des plateformes d'information et qu'ils adaptent la pratique sportive en fonction.

### Climat scolaire

Le proviseur indique que le lycée va lancer une enquête à destination de l'ensemble des élèves sauf pour les classes de CP et CE1, aux parents et aux personnels.

Pour les classes de collège, les élèves seront invités à répondre à l'enquête lors de temps de classe. Pour les lycéens, les élèves répondront sur leur temps libre. Le lycée a voulu organiser les séances de réponses pour les classes de collège par groupe de 3 classes mais il y a eu un blocage, donc le lycée a décidé de faire passer une classe par une classe.

Pour les personnels seuls 56 réponses ont été enregistrées sur 250 personnels.

Pour les parents, 283 réponses sur environ 3500 réponses attendues.

Une relance sera effectuée pour les personnels et les parents afin d'obtenir davantage de réponse.

Un parent demande que le lien vers l'enquête soit inscrit dans le mail de relance.

Un parent d'élève indique que les familles ont eu l'impression de recevoir plusieurs fois le même message.

Le proviseur répond que ces parents doivent avoir plusieurs enfants scolarisés dans différents niveaux. L'enjeu est que les parents répondent au moins une fois au questionnaire.

Une représentante des personnels indique qu'à la fin du questionnaire, on voit apparaître le Ministère de l'Éducation Nationale français.

Le proviseur répond que le lycée est homologué par le MENJ et que ce questionnaire a été validé par le MENJ.

Un parent d'élève demande si le lycée a prévu de faire un retour sur les réponses à ce questionnaire.

Le proviseur répond qu'il y a une gestion directement par un personnel à l'AEFE qui fera un retour avec une exploitation statistique et indications sur les tendances dans le lycée. Une 1<sup>ère</sup> version sera livrée pendant les prochaines vacances ce qui devrait permettre de nourrir la réflexion à condition que le taux de participation le permette.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

D. DJIMADOUM



Le Secrétaire

C. DEZETTER



Le Secrétaire Adjoint

M. SABATIER